

Chanceux sont ceux/celles qui roulent avec Jean! Pas seulement qu'il nous trouve des sorties de presque 100 km dans un rayon légal de 10 km autour de Plaisance; mais aussi car en cas d'avarie en route, réparation rapide assurée!

Néanmoins, mieux vaut éviter une telle situation.

D'une part, car chaque avarie force le groupe entier à l'arrêt et à attendre.

D'autre part, car au moment du problème technique il peut y avoir un risque d'accident.

Dans cet esprit, nous vous rappelons aujourd'hui que le bon entretien de nos vélos est une précaution qui sert au bien-être de tous.

Pourquoi ne pas se servir des restrictions du confinement pour faire la révision du vélo, vérifier l'état des pneus, des freins, de la chaîne, des rayons, que toutes les vis soient bien serrées, ...

Voici un lien qui vous rappellera les point essentiels à contrôler et les méthodes pour le faire:

<https://www.citycle.com/2017-les-conseils-pour-verifier-son-velo-avant-de-prendre-la-route/>

Jean vous en remerciera!

Bonne route à tous!